



LE COTENTIN LANCE SON APPEL A PROJETS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

A l'occasion du mois de l'Économie Sociale et Solidaire, l'agglomération du Cotentin lance la 3^{ème} édition de l'appel à projets autour de l'Économie Sociale et Solidaire, en partenariat avec EDF qui finance la dotation globale de 30 000€ accordée aux lauréats. C'est en présence de deux lauréats de l'édition précédente que se déroule le lancement de ce nouvel appel à projets.

L'Économie Sociale et Solidaire

La Communauté d'agglomération du Cotentin qui exerce en lien avec la Région, chef de file en la matière, la compétence Développement Économique et Emploi, entend également développer et renforcer les projets à caractère ESS notamment grâce au plan d'actions. A travers sa politique de soutien à l'ESS, l'agglomération du Cotentin souhaite répondre aux enjeux présents et futurs de ce secteur.

Les objectifs globaux de sa stratégie sont de :

- contribuer à la promotion et à la visibilité de l'ESS et permettre à tous d'en comprendre le sens ;
- favoriser la structuration de l'ESS, en particulier en accompagnant les porteurs de projet ;
- soutenir les initiatives à différentes étapes du projet, de leur création au développement, jusqu'à leur consolidation.

« *Le Cotentin s'engage à promouvoir l'ESS, favoriser la structuration de ce mode d'entreprendre et soutenir les initiatives solidaires, socialement utiles, innovantes et durables* » souligne Benoit ARRIVÉ, Vice-Président en charge de Développement Économique, de l'Emploi et de l'Insertion à l'agglomération du Cotentin.

Pour Philippe Legrand, Responsable des relations avec le Territoire à EDF, « *Dans le cadre de l'Accord de Performance Territoriale de l'après – grand chantier EPR, l'ESS a été identifié comme un mode d'entreprendre créateur d'emploi pour le Cotentin. C'est pourquoi il nous a semblé important de le soutenir en dotant, de nouveau, cet appel à projets* »

Le concept d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, fondations ou sociétés commerciales agréées ESS dont le fonctionnement interne et les activités reposent sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Depuis le 31 juillet 2014, ces structures bénéficient d'un cadre juridique renforcé. Dans le Cotentin, on dénombre 499 établissements employeurs et 6 377 salariés, soit 11,5% des salariés du territoire.

L'appel à projets ESS

Compte tenu de ces objectifs, le Cotentin a décidé de lancer un appel à projets destiné à soutenir et encourager les porteurs de projets et structures de l'ESS du Cotentin.

Cet appel à projets vise 3 cibles : les porteurs de projets (émergence), les créations et les structures existantes depuis plus de 2 ans (développement).

A la clé, une aide financière dont le montant global est de 30 000 € à répartir entre les dossiers retenus. L'aide financière accordée est calculée en fonction des besoins du projet avec une subvention maximale de 10 000 € par dossier.

Toutes les candidatures seront examinées en deux temps : tout d'abord analyser les critères d'éligibilité afin d'évaluer les besoins en terme de financement des candidats, vérifier que le candidat remplit les conditions d'éligibilité et procéder à une présélection des dossiers qui seront transmis au jury. Dans un second temps, le jury, composé d'un représentant de l'agglomération du Cotentin, d'EDF, de la CRESS et de France Active Normandie, pourront analyser la pertinence de chacun des

dossiers et sélectionnera les dossiers finalistes. Les représentants de chacun des dossiers sélectionnés viendront auditionner leur projet devant le jury.

Les dossiers non retenus mais répondant aux critères de l'appel à projets bénéficieront d'une valorisation non financière (mise en réseau, aide au montage du projet, aide à la mise en place d'une campagne de financement participatif avec OZE, etc.)

Retrait et dépôt du dossier de candidature

Pour faire acte de candidature, le candidat à l'appel à projets doit retirer un dossier auprès des services du Cotentin, le remplir et le renvoyer par voie postale ou numérique.

Les dossiers devront être remis avant la date du 17 novembre pour être pris en compte. Tout dépôt au-delà de cette date ne pourra être intégré à cet appel à projets.

Retrait et dépôt des dossiers :

1/ Voie postale :

Communauté d'agglomération du
Cotentin

APPEL A PROJETS ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

27 rue Dom Pedro

Cherbourg-Octeville

50100 CHERBOURG EN COTENTIN

2/ Voie numérique :

fanny.rousseau@lecotentin.fr

OU

audrey.leroch@lecotentin.fr

3/ téléchargeable à partir du site
<https://developpement.lecotentin.fr/>

Pour clôturer le mois de l'Economie sociale et Solidaire, le Cotentin organise le Forum ESS le 2 décembre 2021. La remise des prix se déroulera à la clôture de cette manifestation à l'Autre Bar.

Contact

Fanny ROUSSEAU

Chargée de projets accompagnement
des entreprises

Tél. : 02.50.79.17.69

fanny.rousseau@lecotentin.fr